



Volume 15, numéro 3

LOTO-QUÉBEC OFFRE UN CADEAU AUX TREMBLANTOIS

P. 5

PRUDENCE EN ZONE SCOLAIRE

P. 6

BORNE DE RECHARGE RAPIDE

P. 7

PROGRAMME DE SECOURS ADAPTÉS

P. 8

L'Info Mont-Tremblant

EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER

RECYCLÉ!

INAUGURATION DU PARC RÉCRÉATIF DE VÉLOS



De gauche à droite, Francis Lapointe, président de Vélo Mont-Tremblant, François Marcoux, conseiller municipal, Lucie Lamy, représentante Plein Air Mont-Tremblant, Roxanne Lacasse, conseillère municipale, Jean Marcoux, directeur général, Thérèse Barrette et Pierre Labonté, conseillers municipaux, Luc Brisebois, maire, Robert Davis, directeur du Service des travaux publics, Geoffroy Dubreuil, chargé de projet d'Enviroforêt inc., Sylvie Vaillancourt et Vincent Perreault, conseillers municipaux, et Jean-Benoît Crosnier, responsable des parcs et immeubles.

Détails à la page 3

UNE PREMIÈRE MONDIALE : BALISAGE PERMANENT DE LA ROUTE D'ENTRAÎNEMENT IRONMAN



La première Route d'entraînement IRONMAN balisée au monde, c'est ce qu'a annoncé Stéphane Billette, député de Huntingdon et whip en chef du gouvernement, au nom du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le vendredi 19 août lors du banquet des athlètes IRONMAN.

Détails à la page 5

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

L'été, c'est un moment privilégié pour réaliser des projets et ces derniers n'ont pas manqué. Il s'agit de penser à l'installation de bornes d'entretien de vélos et celle de la recharge rapide pour les voitures électriques. Une autre réalisation qui plaira à toute la famille, c'est le parc récréatif de vélos, composé d'une piste modulaire et d'une piste à vagues dans l'îlot sportif, un projet qui fera le plaisir des jeunes et des sportifs.

Le projet de l'Espace public suit son cours, le promoteur commencera la construction du bâtiment au printemps prochain et l'aménagement de l'espace public s'amorcera d'ici l'automne 2017. Je vous invite à visiter le bâtiment qui loge le bureau d'accueil touristique et la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant, ça vaut vraiment le coup d'œil et profitez-en pour regarder le centre-ville avec une nouvelle perspective.

Pour terminer, je remercie personnellement toutes les personnes qui se sont impliquées lors de la 5^e édition des compétitions IRONMAN. Vous êtes un maillon essentiel au succès de ces événements. Votre gentillesse et votre enthousiasme sont toujours au rendez-vous.

L'automne s'annonce également très intéressant avec les Journées de la Culture, la fête de l'Halloween, les expositions à la salle Alphonse-Desjardins et les nouveaux spectacles de la saison 2016-2017 de Première Scène Mont-Tremblant.

Bonne lecture!

Luc Brisebois, maire



A WORD FROM THE MAYOR

Dear Fellow Citizens,

Summer is the perfect time to get those projects done, and we did just that. Think of the new bicycle maintenance stations and the one for the fast recharge of electric cars. Another achievement that will please the whole family is the installation of the pump tracks, one modular and the others made of rammed earth, in the sports complex island. That project is aimed at families, young people and athletes.

The Espace public (Public Space) project is moving along. The promoter will start construction of the building in the spring, and the layout of the public space will begin between now and fall 2017. I invite you to visit the building that houses the tourism office and the Chamber of Commerce. It's really worth a peek...and will help give you a whole new perspective on the downtown area.

In closing, I would like to personally thank all those who got involved in our fifth annual IRONMAN events. Your engagement is essential to their success. Your kindness and enthusiasm are crucially important.

Fall looks interesting, too, with the Journées de la Culture, Halloween, the exhibits in the Alphonse-Desjardins room and the new Première Scène Mont-Tremblant shows for the 2016-2017 season.

Enjoy your reading!

Luc Brisebois, Mayor

CONSEIL MUNICIPAL



Kevin Ratcliffe
District n° 1



Pascal De Bellefeuille
District n° 2



Thérèse Barrette
District n° 3



Vincent Perreault
District n° 4



François Marcoux
District n° 5



Sylvie Vaillancourt
District n° 6



Pierre Labonté
District n° 7



Roxanne Lacasse
District n° 8

Info Mont-Tremblant est un bulletin d'information, publié par la Ville de Mont-Tremblant, grâce à la collaboration des directrices et des directeurs des services municipaux. Il est distribué gratuitement aux citoyennes et aux citoyens de Mont-Tremblant et disponible sur la page d'accueil du site Internet au villedemont-tremblant.qc.ca.

Directrice communications et relations publiques

France Léonard

Rédaction des textes français et coordination

Catherine Fortin, adjointe communications et relations publiques

Révision linguistique

Suzie Pellerin

Traduction

Anne Johnston Communication

Conception et réalisation graphique

Imprimerie Léonard

Photos

Ville de Mont-Tremblant

Impression

Imprimerie Léonard

Distribution

Postes Canada

Renseignements

Adjointe communications et relations publiques

Ville de Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite

Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Téléphone : 819-681-6405

Télécopieur : 819-425-2528

Site Internet :

villedemont-tremblant.qc.ca

Adresse courriel :

info@villedemont-tremblant.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Tirage : 5 600 copies

Toute reproduction totale ou partielle des textes et photographies contenus dans ce journal est interdite sans l'autorisation écrite de la Ville de Mont-Tremblant. Imprimé au Canada



Nous sommes fiers d'utiliser du papier Rolland Opaque30, contenant 30 % de fibres postconsommation, fabriqué au Québec, par Cascades à partir d'énergie biogaz et certifié FSC Sources Mixtes et ÉcoLogo. Un choix écologiquement responsable pour l'impression du journal des citoyens **l'Info Mont-Tremblant**. En utilisant ce papier, les sauvegardes écologiques par tonne par rapport à son équivalent vierge sont de 9 arbres, de 34 493 litres d'eau, de 2 499 kg d'émissions atmosphériques et de 801 kg de déchets solides.

We are proud to use Rolland Opaque30 paper, which contains 30 per cent post-consumer fibre, and is made in Quebec by Cascades using biogas energy and certified FSC Mixed Sources and EcoLogo. This is an environmentally responsible choice for printing residents' newsletter Info Mont-Tremblant. The use of this paper creates environmental savings per tonne, compared with use of its virgin paper equivalent, of 9 trees, 34,493 litres of water, 2,499 kg of atmospheric emissions and 801 kg of solid waste.



LE COMITÉ URBAIN VOIT LE JOUR



De gauche à droite, Christian Fortier, Cathy Levesque, Danny Stewart, Sylvie Vaillancourt, conseillère municipale, Luc Brisebois, maire, Madeleine P. Léonard, Jean-Guy Crête, Pierre Labonté, conseiller municipal, et Normand Létourneau.

Le Conseil municipal félicite les six citoyens qui ont été nommés par leurs pairs le 6 juillet dernier, lors de l'assemblée publique de fondation du comité de quartier n° 4.

« Je remercie les citoyens qui ont décidé de s'investir dans ce nouveau comité de quartier dont le but est d'améliorer la qualité de vie de leur quartier », a souligné le maire Luc Brisebois en début d'assemblée. Il a ajouté : « je suis certain que vos suggestions et vos commentaires constructifs contribueront à ce que ce comité soit des plus productifs. »

Ce comité de quartier est formé de citoyens issus des districts n° 6 et n° 7 représentés respectivement par la conseillère Sylvie Vaillancourt et le conseiller Pierre Labonté.

MONT-TREMBLANT REÇOIT LES CHAMPIONNATS DE PÊCHE À LA MOUCHE DU COMMONWEALTH



Les 16 équipes provenant de 10 pays membres du Commonwealth au parc au Fil-de-l'Eau lors du cocktail d'ouverture.

Le Conseil municipal a offert le cocktail d'ouverture des Championnats de pêche à la mouche du Commonwealth 2016 qui se déroulaient du 29 août jusqu'au 1^{er} septembre sur le territoire. Tenue tous les deux ans par l'initiative de *Commonwealth Fly Fishers*, cette compétition d'envergure internationale regroupe 81 compétiteurs, soit 16 équipes en provenance de 10 pays membres du Commonwealth. Le Club des Moucheurs EnDiablés de Mont-Tremblant, en collaboration avec *Fly Fishing Canada*, a organisé cette édition 2016 qui prenait place dans la rivière du Diable et dans les lacs de la Pourvoirie Baroux.

LE PARC RÉCRÉATIF DE VÉLOS : UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SPORTIVE!

Une activité familiale, un défi entre amis ou encore un exercice cardio, c'est ce que propose le nouveau parc récréatif de vélos qui a été inauguré le 25 août 2016 par les membres du Conseil. Ce nouveau parc est situé dans l'îlot sportif, au nord du stationnement du Complexe aquatique Mont-Tremblant.

LA PISTE MODULAIRE : UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

La Ville de Mont-Tremblant est la première municipalité au Québec à offrir une piste modulaire. Cette piste est constituée de modules qui permettent trois configurations. D'une longueur de 66,5 mètres, elle est considérée de niveau intermédiaire. Les vélos, les trottinettes et les planches à roulettes sont permis sur cette piste, mais pas de façon simultanée pour une question de sécurité.

LA PISTE À VAGUES

La piste à vagues, d'une longueur de 185 mètres linéaires, est une piste en boucle parsemée de virages inclinés et de vagues. La butte de départ et les courbes sont asphaltées, le reste du parcours est composé de poussière de granite. Une fois sur la butte de départ, le cycliste aura le choix de prendre l'un des trois parcours selon le niveau de difficulté qu'il désire emprunter : débutant, intermédiaire ou intermédiaire avancé. Sur cette piste, les vélos de type BMX et les vélos de montagne sont permis.



JUMELAGE ÉTUDIANT ENTRE MONT-TREMBLANT ET CHÂTEL



La Tremblantoise Gabrielle Little avant son départ pour Châtel.



Le Châtellan Adrien Marchand entouré de sa famille d'accueil de Mont-Tremblant, Douglas Little, Frédérique Little et Suzanne Dubois.

Le programme d'échange étudiant dans le cadre du jumelage entre Mont-Tremblant et Châtel a permis à Gabrielle Little de Mont-Tremblant et à Adrien Marchand de Châtel de vivre un été mémorable dans leur ville jumelle.

Pour obtenir davantage de renseignements sur le jumelage avec Châtel, visitez le villedemont-tremblant.qc.ca sous les onglets *Services municipaux*, *Communications*, *Jumelage Mont-Tremblant - Châtel*.

TUNNEL SOUS LA MONTÉE RYAN : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ!



Depuis le 6 septembre et pour une période d'environ huit semaines, les citoyens, villégiateurs et visiteurs qui empruntent la montée Ryan et le parc linéaire Le P'tit Train du Nord doivent être patients et prudents, car les travaux d'aménagement sont en cours pour le tunnel.

PENDANT LES TRAVAUX

Le parc linéaire demeure ouvert, à l'exception de quelques journées ponctuelles où sa fermeture sera requise, un service de navette sera alors mis en place par la MRC des Laurentides, entre le parc du Voyageur et la plage du lac Mercier.

Merci pour votre collaboration et votre compréhension.

VIE MUNICIPALE

ACCÈS AU RÉSEAU WI-FI

La Ville de Mont-Tremblant vous offre le réseau Wi-Fi aux endroits suivants :



- Aréna
625, rue Cadieux
- Bibliothèque du Couvent
1875, chemin du Village
- Bibliothèque Samuel-Ouimet
1145, rue de Saint-Jovite
- Complexe aquatique Mont-Tremblant
635, rue Cadieux
- Chambre de commerce du Grand
Mont-Tremblant et bureau d'accueil
touristique
205, rue Lacasse
- Hôtel de ville
1145, rue de Saint-Jovite
- Parc au Fil-de-l'Eau
situé à l'arrière de l'hôtel de ville
- Parc de la Paix
situé à l'avant de l'hôtel de ville
- Place de la Gare
1886, chemin du Village
- Plage du lac Mercier
100, chemin Plouffe

Pour y accéder, sélectionnez le réseau public **WIFI_VILLE-DE-MONT-TREMBLANT** et acceptez les conditions d'utilisation. Une plage horaire de deux heures par 24 heures vous est offerte.

Bonne navigation!

BORNES D'ENTRETIEN DE VÉLOS

Durant la saison estivale, la Ville a procédé à l'installation de cinq bornes d'entretien de vélos munies d'outils et d'une pompe avec manomètre, permettant aux cyclistes de réparer leur vélo advenant un bris lors de leur randonnée ou simplement d'effectuer les ajustements pouvant être requis (pression des pneus, ajustements de la selle, etc.)



Les bornes d'entretien de vélos sont situées aux endroits suivants : au parc du Voyageur (celle-ci étant un don de la Fondation IRONMAN), à la Place de la Gare, à l'intersection de la montée Kavanagh et du parc linéaire Le P'tit Train du Nord, au Centre de villégiature Tremblant (à l'intersection des chemins au Pied-de-la-Montagne et des Voyageurs) et au bureau d'accueil touristique de la montée Ryan. Une sixième borne a été installée à l'intérieur de l'îlot sportif dans le cadre de l'aménagement du parc récréatif de vélos.

DÉCOUVREZ LA CACHÉE



Le nouveau sentier La Cachée, près de la rivière Cachée et du Mont du Lac, est officiellement ouvert!

Il s'agit de la relocalisation du sentier La Cachée déjà existant qui doit contourner les limites des nouveaux terrains résidentiels vendus dans ce secteur.

Le maire Luc Brisebois se réjouit de la relocalisation de cette infrastructure : « Les amateurs de vélo de montagne, de randonnée pédestre et de raquette ont maintenant un nouveau sentier qui s'ajoute à leur réseau pour se divertir et apprécier le paysage ».

D'une longueur de 2,2 km, le sentier La Cachée est bidirectionnel et classé de niveau intermédiaire. Il est accessible par la piste La Villageoise-de-Mont-Tremblant, par les sentiers la Truite et la Sciotte ainsi que par le chemin Claude-Lefebvre. Bien que le tracé gravisse une partie du Mont du Lac, la conception du sentier, réalisée selon les normes de l'*International Mountain Bicycling Association* (IMBA), rend l'expérience très agréable et divertissante. L'utilisateur peut jouir d'une multitude de tournants (berms), de bosses (rollers) et de vues exceptionnelles sur une érablière et même sur le mont Tremblant lorsqu'il n'y a plus de feuilles dans les arbres.

La Ville de Mont-Tremblant remercie Plein Air Mont-Tremblant pour sa collaboration dans l'implantation du tracé et pour son assistance technique durant les travaux.

LOTO-QUÉBEC OFFRE UN CADEAU AUX TREMBLANTOIS



Loto-Québec, par l'intermédiaire de sa collection, lègue à la communauté tremblantoise l'œuvre murale *Univers d'oiseaux, la volière de Mont-Tremblant* créée par l'artiste René Derouin et produite par l'organisme MU sur la rotonde de la bibliothèque Samuel-Ouimet. Elle sera inaugurée le 1^{er} octobre prochain, à 13 h 30, à l'occasion des festivités entourant les Journées de la culture 2016.

« L'œuvre murale, *Univers d'oiseaux, la volière de Mont-Tremblant*, est une œuvre phare, à la fine pointe de mes préoccupations sociales et de la protection de la nature. Peinte sur la rotonde de la bibliothèque municipale, elle donne le signal d'un lieu

de culture au cœur de la ville », de dire René Derouin.

« C'est un immense honneur et un magnifique cadeau que nous font Loto-Québec et René Derouin, cet artiste de la région des Laurentides reconnu internationalement et qui a des racines chez nous, sa grand-mère étant originaire de Saint-Jovite. Son œuvre, qui sera réalisée sur la rotonde de la bibliothèque Samuel-Ouimet, est une acquisition majeure pour notre circuit d'art public et elle fera rayonner encore plus la culture à Mont-Tremblant », a mentionné le maire Luc Brisebois.



De gauche à droite, le maire Luc Brisebois, l'artiste René Derouin, la directrice générale et artistique de MU Elizabeth-Ann Doyle et le directeur des opérations du Casino de Mont-Tremblant, Gilles Monfette.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

TROUSSE D'ACCUEIL

En guise de bienvenue, le Conseil municipal offre une trousse d'accueil pour les nouveaux résidents. Pour l'obtenir, rendez-vous à la réception de l'hôtel de ville ou communiquez avec le Service des communications et des relations publiques.

Téléphone : 819-681-6405

Adresse courriel : cfortin@villemont-tremblant.qc.ca

INVITATION À UNE RENCONTRE AMICALE

Le Conseil municipal et l'équipe de direction invitent les nouveaux résidents à une rencontre amicale où ils pourront en apprendre davantage sur leur nouveau milieu de vie.

Quand : Jeudi 29 septembre à 17 h

Où : Hôtel de ville - salle du conseil
(1145, rue de Saint-Jovite)

Cette invitation est valide pour toute la famille.
R.S.V.P. auprès du Service des communications et des relations publiques

ROUTE D'ENTRAÎNEMENT DE VÉLO IRONMAN : UNE PREMIÈRE AU MONDE

La première Route d'entraînement IRONMAN balisée au monde, c'est ce qu'a annoncé Stéphane Billette, député de Huntingdon et whip en chef du gouvernement, au nom du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), le vendredi 19 août lors du banquet des athlètes IRONMAN.

Les panneaux de signalisation seront installés au printemps 2017 sur les 90 km du parcours de vélo IRONMAN. La signalisation normée et permanente contribuera à l'encadrement de l'entraînement des athlètes et au maintien du partage harmonieux de la route dans la zone d'entraînement.

La nouvelle a été accueillie chaleureusement par la Ville. « Encore une fois, nous avons la preuve que travailler en partenariat nous permet de belles réalisations, la Route d'entraînement IRONMAN en témoigne. Nous remercions le MTMDET, cette annonce permet de renforcer notre positionnement à titre de destination vélo », de mentionner le maire Luc Brisebois.

Du côté de l'organisation IRONMAN Mont-Tremblant, on s'est dit particulièrement fier, après cinq ans d'existence, d'obtenir une si belle marque de reconnaissance.



De gauche à droite, Dave Deschenes, président de la Fondation IRONMAN, Guy Tremblay, représentant du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Pierre Lavoie, porte-parole du IRONMAN Mont-Tremblant, Stéphane Billette, député de Huntingdon et whip en chef du gouvernement, Luc Brisebois, maire de la Ville de Mont-Tremblant et Dominique Piché, producteur délégué d'IRONMAN Mont-Tremblant.

MERCI AUX BÉNÉVOLES!

Les membres du Conseil remercient chaleureusement tous les bénévoles pour leur disponibilité et les citoyens qui ont pris le temps d'encourager les athlètes le long des parcours.

Vous avez apporté du soleil durant cette journée.

Grâce à votre authenticité et votre joie de vivre, les athlètes ont vécu des moments magiques!

Merci beaucoup!

JEU-QUESTIONNAIRE

LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES PNEUS

1- La date à partir de laquelle il est interdit de circuler avec des pneus à crampons est le 1^{er} mai.

Réponse : VRAI

Au Québec, il est interdit de circuler avec des pneus munis de crampons entre le 1^{er} mai et le 15 octobre. L'amende prévue est de 60 \$.

2- La date limite pour enlever les pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale est le 15 mai?

Réponse : FAUX

Il n'y a aucune obligation légale d'enlever ses pneus d'hiver. Toutefois, la surface de freinage peut être augmentée de 10 % à 21 % si on garde nos pneus d'hiver comparativement aux pneus quatre saisons.

3- Il est permis de circuler à motocyclette à partir du 15 mars, puisqu'il s'agit de la date à partir de laquelle les pneus d'hiver ne sont plus obligatoires.

Réponse : VRAI

La motocyclette est considérée comme un véhicule de promenade. C'est pourquoi, du 15 décembre au 15 mars, tous les pneus des véhicules de promenade doivent être conçus spécifiquement pour la conduite hivernale sous peine de 200 \$ d'amende.

4- Il est obligatoire de remplacer ses pneus lorsqu'ils ont fait deux saisons.

Réponse : FAUX

L'obligation de remplacer les pneus dépend de l'usure. Au Québec, lorsque la profondeur de la bande de roulement est à 1,6 millimètre, vous devez changer vos pneus. CAA-Québec recommande que la profondeur de la bande de roulement soit d'au moins 4,8 millimètres au moment de leur installation.

5- Il est strictement interdit d'avoir des pneus surdimensionnés dépassant la largeur de la carrosserie de votre véhicule.

Réponse : FAUX

Il est possible d'avoir des pneus plus larges que la carrosserie, mais la semelle des pneus doit être couverte de garde-boues.

PARTAGE DE LA ROUTE :

Une responsabilité partagée

À l'été 2016, une nouvelle loi est entrée en vigueur pour protéger les cyclistes sur les routes du Québec. Un corridor de sécurité a été créé pour les cyclistes forçant ainsi les automobilistes à être plus sécuritaires dans leur comportement.

Le conducteur d'un véhicule peut dépasser un cycliste à l'intérieur de la même voie de circulation, à condition que la manœuvre soit sans danger et qu'il respecte les règles suivantes :

- Réduise la vitesse de son véhicule.
- Maintienne la distance prescrite entre son véhicule et le cycliste tout au long de la manœuvre, soit 1,5 mètre sur les routes où la limite est de plus de 50 km/h ou 1 mètre sur les routes où la limite est de 50 km/h ou moins.



S'il n'est pas possible de respecter ces conditions, le dépassement dans la même voie de circulation est interdit. Par ailleurs, le Code de la sécurité routière autorise un véhicule à franchir une ligne continue pour dépasser un cycliste, si cette manœuvre peut être exécutée sans danger.

PRUDENCE EN ZONE SCOLAIRE



C'est la rentrée scolaire et la Ville de Mont-Tremblant demande aux automobilistes d'être prudents et vigilants aux abords des établissements scolaires.

Voici quelques conseils qui pourraient vous éviter des maux de tête...

- Soyez attentifs à la signalisation en zone scolaire ainsi qu'aux abords des cours d'école.
- Soyez toujours vigilants en présence d'un autobus scolaire.
- Soyez respectueux des règles du Code de la sécurité routière, particulièrement en présence d'enfants.

Pour tout savoir sur la sécurité en transport scolaire, visitez le site Internet de l'Association transport écolier du Québec au ateq.qc.ca [...].

DOIS-JE M'ARRÊTER?



Quand c'est blanc,
je dois m'arrêter



Quand c'est jaune,
je dois être vigilant

Lorsque les panneaux de signalisation aux traverses de cyclistes et de piétons sont de couleur **blanche**, cela signifie que les usagers de la route **sont dans l'obligation d'immobiliser leur véhicule** et de laisser le passage aux cyclistes et aux piétons.

WHEN IT'S WHITE, I HAVE TO STOP

When the signage indicating cyclist and pedestrian crossings is **white**, it means that road users **must stop their vehicles** and allow cyclist and pedestrian to cross.

Lorsque les panneaux de signalisation aux traverses de cyclistes et de piétons sont de couleur **jaune**, donc à titre informatif, cela signifie que les usagers de la route **ne sont pas dans l'obligation d'immobiliser leur véhicule**.

WHEN IT'S YELLOW, I HAVE TO BE CAREFUL

When the signage indicating cyclist and pedestrian crossings is **yellow**, it means that road users **are not required to stop their vehicles**.

POLICE

DISSOLUTION DE LA COMMISSION SUR LA POLICE

La Commission sur la police est dissoute, cette décision vient après réflexion et discussion de ses membres qui s'interrogeaient sur la pertinence de la maintenir étant donné le peu d'intérêt des citoyens à faire appel à celle-ci et aussi dans un souci d'efficacité.

« Cette décision n'empêchera pas nos citoyens de communiquer avec nous s'ils ont des suggestions, car le Service de police maintient la ligne téléphonique qui est le 819-425-8614, poste 4030 » a mentionné la mairesse suppléante, madame Thérèse Barrette, et d'ajouter « au nom du conseil, je remercie chaleureusement les membres, Claude Rivard, président, Lise Chartrand, Ginette Boucher et Daniel Jasmin pour leur implication et leur intérêt mis au service de leurs pairs ».

Malgré les efforts des dernières années qui visaient à inciter les citoyens à faire appel à la Commission par différents moyens comme la boîte vocale, l'adresse courriel, le site Internet ainsi que le journal du citoyen *l'Info Mont-Tremblant* aucune demande n'a été adressée à la Commission par les citoyens.

De plus, les points soulevés lors des réunions de la Commission étaient déjà abordés et traités par d'autres comités selon le sujet, par exemples, le comité de la circulation ou encore celui des lacs.

Avec ces constats, les membres siégeant à la Commission ont formulé le désir auprès du Conseil de la dissoudre étant donné que son mandat ne correspond pas à un besoin réel.

La Commission sur la police a été créée en 2003 afin d'établir une liaison entre la collectivité et le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant. Son rôle était de conseiller le Service de police et le Conseil sur les mesures à prendre pour promouvoir la sécurité des citoyens par des programmes de prévention ou de sensibilisation et d'étudier toute autre question relative à la sécurité des citoyens.

ENVIRONNEMENT

UNE BORNE DE RECHARGE RAPIDE POUR MONT-TREMBLANT

La première borne de recharge rapide de 400 volts pour véhicules électriques à Mont-Tremblant est maintenant en service dans le stationnement du parc de la Paix, en face de l'hôtel de ville.

Il s'agit de la sixième borne du Circuit électrique sur le territoire de Mont-Tremblant. Les cinq autres, de 240 volts, sont situées dans les stationnements de l'hôtel de ville au 1145, rue de Saint-Jovite, du Complexe aquatique Mont-Tremblant au 635, rue Cadieux, du restaurant Saint-Hubert au 330, rue de Saint-Jovite, de l'hôtel Fairmont Château Tremblant au 3045, chemin de la Chapelle et d'Hydro-Québec au 365, rue Siméon.

La recharge rapide d'un véhicule électrique est offerte au tarif de 10 \$ l'heure et est facturée à la minute. Par exemple, une recharge rapide de 30 minutes coûte 5 \$.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

lecircuitelectrique.com



De gauche à droite, Jean Gariépy, directeur régional Centre-du-Québec et membre du CA de l'Association des véhicules électriques du Québec, Daniel Breton, consultant électrification des transports, Caroline Lachance, directrice régionale des Laurentides de l'Association des véhicules électriques du Québec, Thérèse Barrette, mairesse suppléante de la Ville de Mont-Tremblant, Serge Léonard, directeur du Service de l'environnement, et Renaud Cloutier, Chef - Relations d'affaires – Circuit électrique lors de la mise en service de la borne de recharge rapide.

S.V.P., PORTEZ UNE ATTENTION AUX BACS

La Ville de Mont-Tremblant désire rappeler à ses citoyens de porter une attention particulière à la disposition des bacs verts et noirs afin de diminuer les désagréments s'ils demeurent trop longtemps ou continuellement au bord de la route.



À RETENIR

- Les mettre en bordure du chemin la veille de la collecte.
- Les placer de façon à ce que l'ouverture du couvercle soit dirigée vers le chemin.
- Les replacer rapidement, préférablement à un endroit discret, sur la propriété après la collecte.

Rappelons que les règlements de la Ville stipulent que les citoyens doivent s'assurer que les contenants autorisés soient utilisés de façon à ne pas constituer une nuisance à l'utilisation de la voie publique.

RAMASSEZ VOS BACS RAPIDEMENT, CAR :

- Tous les bacs non ramassés, et parfois renversés, engendrent la dégradation du paysage.
- Ils peuvent devenir des obstacles pour les équipes de déneigement et la qualité du service peut en souffrir.
- Ils peuvent représenter un danger pour les usagers de la route en diminuant la largeur de la chaussée en hiver ce qui nuit à la circulation.

CONSIGNE POUR L'HIVER

Il faut déneiger et déglacer complètement le dessus et les côtés des bacs de façon à les rendre facilement accessibles, sinon ils ne seront pas vidés.

RAPPEL DE SAISON : RAMONAGE DE CHEMINÉE

La créosote est un dépôt formé par la fumée qui s'agrippe aux parois de la cheminée et qui est très inflammable, d'où l'importance de procéder à un bon ramonage au moins une fois l'an entre le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre.

QUELQUES CONSEILS

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées; sinon, au moins une fois par an.
- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).
- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer.
- Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

POUR LIMITER LES DÉPÔTS DE CRÉOSOTE...

- Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète.



SOURCE

Ministère de la Sécurité publique du Québec
securitepublique.gouv.qc.ca

NOUVEAU : PROGRAMME SECOURS ADAPTÉS

Un registre pour sauver des vies!

Pour aider les services d'urgence lors d'une intervention, il est maintenant possible d'inscrire une personne nécessitant une aide particulière (déficience motrice, visuelle, intellectuelle, auditive) au programme proposé par la MRC des Laurentides.

Lors d'une intervention d'urgence, cette information permettra à la centrale 9-1-1 d'aviser les services spécialisés (ambulanciers, policiers et pompiers) de la présence d'une personne avec une condition particulière.

Ils pourront ainsi offrir un soutien mieux adapté aux conditions de l'occupant et seront en mesure d'intervenir plus efficacement.

Cette initiative représente un pas de plus vers la sécurité et la protection des citoyens.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

Le formulaire d'inscription volontaire pour une personne nécessitant une aide particulière est disponible sur la page d'accueil du site Internet de la MRC des Laurentides au mrclaurentides.qc.ca ou à la réception de l'hôtel de ville de Mont-Tremblant au 1145, rue de Saint-Jovite.

Selon le rapport d'activité sur les incendies déclaré en 2012 produit par le ministère de la Sécurité publique, les personnes présentant une condition particulière permanente ou temporaire (exemples : déficience motrice, visuelle, intellectuelle, auditive) représentent 15 % de la population et 39 % des victimes d'incendie (décès).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service de sécurité incendie
819-425-8614, poste 2804



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

DU 9 AU 15 OCTOBRE 2016

LE THÈME : *C'est dans la cuisine que ça se passe!*

Pourquoi une semaine de prévention des incendies? Pourquoi se tient-elle chaque année en octobre, au cours de la semaine qui inclut la date du 9?

VOICI UN PEU D'HISTOIRE...

Le 9 octobre 1871, à Chicago, un incendie majeur a fait rage pendant 27 heures et a laissé que ruines et désolation : plus de 250 personnes y trouvèrent la mort, 100 000 autres se retrouvèrent sans abri, plus de 17 400 bâtiments ont été détruits et plus de 4 800 hectares de terre ont été ravagés.

Ce n'est que 40 ans plus tard, en 1911, que la *Fire Marshals Association of North America* organisa la première journée de prévention des incendies et décida de commémorer le grand incendie de Chicago. L'événement prit tellement d'importance que 11 ans plus tard, en 1922, la première Semaine de la prévention des incendies était lancée aux États-Unis. Au Canada, c'est en 1923 qu'a eu lieu la première édition. Le ministère de la Sécurité publique du Québec tient une Semaine de la prévention des incendies depuis 1990.

Surveillez les journaux locaux pour connaître les détails des activités qui se dérouleront à Mont-Tremblant du 9 au 15 octobre 2016.

SOURCE

Ministère de la Sécurité publique du Québec
securitepublique.gouv.qc.ca

TROIS GESTES QUI PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE

Si un incendie survient chez vous, en trois minutes, le feu et la fumée pourraient vous piéger. Augmentez vos chances de survie grâce à ces trois gestes concrets :

- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps.
- Préparez un plan d'évacuation de votre résidence en y impliquant tous les membres de la famille.
- Faites votre exercice d'évacuation en famille au moins une fois par année.

ABOLITION DE LA COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Plutôt que de vouer les résidus verts aux sites d'enfouissement, les citoyens doivent dorénavant les apporter gratuitement à l'écocentre situé au 60, chemin de Brébeuf, pour être compostés, car la collecte des résidus verts a été abolie en 2016.

Le gouvernement provincial a adopté la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, à laquelle la Ville Mont-Tremblant adhère. Celle-ci vise à créer une société sans gaspillage en encourageant des comportements plus respectueux de l'environnement et de meilleures pratiques de consommation et de gestion des matières résiduelles.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS

Service de l'environnement
819-425-8614, poste 2604



**N'OUBLIEZ PAS, POUR DISPOSER VOS
RÉSIDUS VERTS À L'ÉCOCENTRE,
VOUS DEVEZ PRÉSENTER
UNE PREUVE DE RÉSIDENCE.**

LA RENOUÉE DU JAPON... VÉRITABLE PESTE VÉGÉTALE

La renouée du Japon (*Fallopia japonica*), aussi connue sous le nom de renouée à feuilles pointues, limite la survie et la régénération d'espèces indigènes avec ses toxines qu'elle libère dans le sol; appauvrit la biodiversité; menace l'équilibre écologique des plans d'eau ainsi que des secteurs boisés en bordure des plans d'eau; et cause des dommages aux infrastructures avec son imposant réseau racinaire.

POUR LA RECONNAÎTRE

La renouée du Japon peut atteindre deux à trois mètres de hauteur et produit des grappes de petites fleurs blanches. Ses tiges rougeâtres sont semblables à celles du bambou.



Les citoyens qui en découvrent sur leur terrain sont invités à le signaler au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) par le biais du programme Sentinelle au mddelcc.gouv.qc.ca [...].

COMMENT RÉDUIRE SA PROLIFÉRATION?

Son éradication est extrêmement difficile, il n'existe pas encore de méthode 100 % efficace pour la contrôler, voici quand même quelques conseils à suivre :

- Évitez de la cultiver.
- Évitez de la tondre, car les résidus de tonte favoriseront sa dispersion.
- Si elle est déjà présente sur votre terrain, éliminez-la le plus tôt possible.
- Arrachez les jeunes pousses à la main en tirant doucement sur la plantule ou en la déterrante.
- Si la saison est avancée, mais que la tige n'atteint pas un mètre, creusez de larges et profondes fosses de deux mètres autour de la plante pour prélever les tiges et les rhizomes.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS

plantesenvahissantes.org
espacepourlavie.ca

AVIS IMPORTANT

La renouée du Japon ne doit jamais être compostée ou jetée dans la nature. Il est conseillé de mettre tous les résidus de coupe dans des sacs à ordures et d'en disposer lors de la collecte des déchets.

ÉCOCENTRE

60, chemin de Brébeuf

Horaire du 19 septembre 2016 au 8 avril 2017

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert tous les jours fériés,
sauf pour la période des Fêtes.

L'entrée est située entre le garage municipal
et la caserne de pompiers.

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE, QUELLE BONNE IDÉE!

Le programme de soutien financier pour l'achat d'un baril pour la récupération de l'eau de pluie s'inscrit à l'intérieur des objectifs de la Ville et permet aux résidents de contribuer à réduire leur consommation d'eau potable destinée à l'entretien de leurs plates-bandes, jardins, arbres et arbustes.



Ce programme permet aux citoyens de se procurer un baril récupérateur d'eau de pluie au coût de 31,62 \$ (taxes incluses) au lieu de 74,73 \$ (taxes incluses), ce qui représente une économie de 50 %.

Pour s'en procurer un, il faut communiquer avec le Service de l'environnement par courriel à environnement@villedeumont-tremblant.qc.ca ou par téléphone au 819-425-8614, poste 2604.

Ce programme s'adresse uniquement aux propriétaires. Un seul baril récupérateur d'eau par propriété. Celui-ci sera livré à domicile et la facture suivra par la poste.

UNE CITOYENNE À L'HONNEUR!



Christine Blais de la chocolaterie Palette de Bine s'est vu décerner deux médailles d'or pour la tablette de chocolat 70 % fèves d'Haïti et une médaille de bronze pour celle de 70 % fèves de la Bolivie dans le cadre de l'*International Chocolate Awards* qui s'est déroulé à New York, le 27 juin dernier.

« Je vous remercie de participer au rayonnement de notre ville grâce à vos chocolats que vous confectionnez avec cœur et passion. Au nom du conseil, je vous offre toutes nos FÉLICITATIONS », a souligné le maire Luc Brisebois.

CONCOURS MON TREPLIN MONT-TREMBLANT C'est encore le temps de s'inscrire!

Deux ans après sa première édition, le concours de découverte de talents en arts de la scène *MON TREPLIN MONT-TREMBLANT* est de retour. Cette fois ouvert à tous à partir de 14 ans, ce concours veut offrir aux artistes en herbe qui résident ou étudient à Mont-Tremblant la chance de participer à la création d'un spectacle avec encadrement professionnel et de remporter le *PRIX ÉTOILE MON TREPLIN*, doté d'une bourse de 1 000 \$.

Qu'ils chantent, dansent, jouent d'un instrument de musique ou fassent du théâtre, de l'humour, du cirque ou de la magie, en solo ou en groupe, les intéressés doivent s'inscrire aux auditions avant le **16 septembre 2016, 13 h**. C'est sur la base de leur performance lors de ces auditions, qui auront lieu le 25 septembre 2016, qu'un jury formé de professionnels du milieu et de représentants de la Ville sélectionnera les artistes qui participeront par la suite au grand spectacle.

LE SPECTACLE ET LE CHOIX DES LAURÉATS

Le grand spectacle *MON TREPLIN MONT-TREMBLANT* aura lieu le samedi 3 décembre, à 20 h, à l'église du Village. Il reviendra aux spectateurs et à un jury, aussi formé de professionnels du milieu et de représentants municipaux, de déterminer par vote le gagnant ou la gagnante du *PRIX ÉTOILE MON TREPLIN 2016*.



POUR VOUS INSCRIRE

Complétez et retournez le formulaire d'inscription disponible au villedemont-tremblant.qc.ca :

Par courriel :

cultureetloisirs@villedemont-tremblant.qc.ca

Par la poste ou en personne :

Service de la culture et des loisirs
1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant
(Québec) J8E 1V1

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service de la culture et des loisirs
819-425-8614, poste 2500
cultureetloisirs@villedemont-tremblant.qc.ca

Ton amour et ta nourriture me TUENT!



Ta nourriture n'est pas adaptée
à mon système digestif.

Credit photo: Yves Chagnon, MFFP

La Ville de Mont-Tremblant vous demande
de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.



TRANSPORT EN COMMUN DE MONT-TREMBLANT

GRATUIT

DÉFI : MERCREDI
SANS AUTO : 21 SEPTEMBRE
SOLO : 2016



UN MINIBUS POUR SE RENDRE À LA SAMARITAINE

QUAND : Tous les MERCREDIS jusqu'au 21 décembre

DÉPART : toutes les 20 minutes entre 12 h 20 et 15 h

OÙ : Stationnement de l'église, près du parc Jasey-Jay Anderson

COÛT : 1 \$ l'aller-simple - Tous les titres du Transport en commun de Mont-Tremblant sont acceptés.

CALENDRIER 2016

	Mercredis				
Septembre	7	14	21	28	
Octobre	5	12	19	26	
Novembre	2	9	16	23	30
Décembre	7	14	21	FERMÉ	

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service des travaux publics
819-425-8614, poste 2609



PLACE DE LA GARE



Centre d'exposition et atelier d'artistes
1886, chemin du Village
819-429-5529

Entrée libre

HORAIRE

Jeu. au lund., de 10 h à 17 h

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS



Vitrine de l'excellence en arts visuels et métiers d'art à Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite
819-425-8614, poste 2500

EXPOSITIONS

14 septembre au 2 octobre

Recycler la manière et la matière

Sylvie Lajoie, artiste textile

12 au 30 octobre

Dessine-moi... des mots et un bestiaire

Communication-Jeunesse et Illustration Québec

9 au 27 novembre

Le trait chinois

Élise Caron, artiste peintre

HORAIRE

Mercredi, de 13 h à 17 h

Jeu. et vend., de 13 h à 21 h

Samedi, de 10 h à 15 h

Dimanche, de 12 h à 17 h

Entrée libre

ÉVÉNEMENTS

DÉFI SANS AUTO SOLO

Mercredi 21 septembre

Pour l'occasion, le transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT) sera GRATUIT toute la journée.

JOURNÉES DE LA CULTURE

Du 30 septembre au 2 octobre

Surveillez les journaux locaux pour tous les détails.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Du 9 au 15 octobre

Surveillez les journaux locaux pour connaître les détails des activités.

MOIS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Octobre

Surveillez les journaux locaux pour tous les détails.

HALLOWEEN

Lundi 31 octobre, à partir de 15 h

Surveillez les journaux locaux pour tous les détails.

NOËL MAGIQUE

Samedi 3 décembre

Surveillez les journaux locaux pour tous les détails.

EXPO-VENTE DE MÉTIERS D'ART

Vendredi 9 et samedi 10 décembre

Veillez prendre note qu'il n'y aura pas de Marché des Fêtes cette année.

PLATEAUX SPORTIFS



635, rue Cadieux • 819-425-8614, poste 5000
complexeaquatiquemont-tremblant.ca

Veillez noter que le Complexe aquatique est **FERMÉ** jusqu'au 18 septembre pour permettre son entretien annuel.

Session d'automne : 19 septembre au 9 décembre
Consultez le site Internet pour connaître la programmation complète.

ARÉNA

625, rue Cadieux • 819-425-8614, poste 2505

Consultez le villedemont-tremblant.qc.ca sous *Citoyens, Loisirs, Aréna* pour obtenir l'horaire détaillé des activités. Un horaire spécial est aussi mis en place lors des journées pédagogiques.

GYMNASES - ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ-MERCURE 700, boulevard du Docteur-Gervais

Session : du 6 septembre au 22 décembre 2016

Note : les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Badminton, basketball et volleyball sont proposés du mardi au vendredi, de 19 h à 21 h 30, et le samedi, de 10 h à 14 h. Consultez l'horaire détaillé et la liste des coûts au villedemont-tremblant.qc.ca sous *Citoyens, Loisirs, Gymnases*.



539, chemin Saint-Bernard
819-425-3588

reservation@domainesaintbernard.org

SOIRÉE D'ANIMATION ET D'OBSERVATION DU CIEL

Tous les samedis, 20 h

Pavillon d'astronomie Velan

Coût : 5 \$ sur présentation de la carte

Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant

Consultez le domainesaintbernard.org pour obtenir davantage d'informations sur les événements.

NOTE : les chiens sont interdits sur le site.

Première SCÈNE MONT-TREMBLANT

Église du Village au 1829, chemin du Village



Laurence Jalbert

Ma route

Samedi 1^{er} octobre, 20 h



Suisse

Au coeur des Alpes

Série Les Grands Explorateurs

Dimanche 2 octobre, 15 h



Quartango

Les belles années

Samedi 22 octobre, 20 h



Guy Nantel

Samedi 5 novembre, 20 h



Jordan Officer

Blue Skies

Samedi 26 novembre, 20 h

Crédit photo : Geneviève Bellemare



Lise Brunelle

Samedi 10 décembre, 20 h

Les billets sont en vente au Service de la culture et des loisirs (1145, rue de Saint-Jovite) et à l'église les soirs de spectacle.



**Parc national
du Mont-Tremblant**

Accès **GRATUIT** au parc national du Mont-Tremblant pour les détenteurs de la carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant*.
Détails au villedemont-tremblant.qc.ca

Suivez la Ville de Mont-Tremblant sur





PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au villedemont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même du conseil.

TOWN COUNCIL MEETINGS

Residents are welcome and may take advantage of the two question periods. The first question period focuses on questions related to topics on the council's agenda for the meeting. The second question period is for questions on any subject. Please note that the meeting agenda is available at villedemont-tremblant.qc.ca, at around 3 p.m. on the day that council meets.

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LES SCÉANCES DES
CONSEILS MUNICIPAL ET
D'AGGLOMÉRATION
ONT LIEU LE MÊME SOIR
À 19 H
HÔTEL DE VILLE / SALLE DU CONSEIL
CITY HALL - COUNCIL ROOM
7:00 P.M.
(1145, RUE DE SAINT-JOVITE)

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal et d'agglomération au villedemont-tremblant.qc.ca sous les rubriques *Ville de Mont-Tremblant / Conseil municipal / Procès-verbaux*.

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

DU LUNDI AU JEUDI
8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30

LE VENDREDI
8 h 30 à midi et 13 h à 16 h
Afin de bien servir nos citoyens, la réception de l'hôtel de ville demeure ouverte entre midi et 13 h.

LE SAMEDI
9 h à midi
La réception de l'hôtel de ville **est ouverte**.
1145, rue de Saint-Jovite

CONGÉ FÉRIÉ

ACTION DE GRÂCE
Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 10 octobre.

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

SAMUEL-OUIMET

1145, rue de Saint-Jovite
819-425-8614, poste 2700
biblio.samuel-o@villedemont-tremblant.qc.ca

DU COUVENT

1875, chemin du Village
819-425-8614, poste 2703
biblio.couvent@villedemont-tremblant.qc.ca

12 h à 17 h	Dimanche	Fermé
Fermé	Lundi	Fermé
9 h à 17 h	Mardi	14 h à 17 h
13 h à 17 h	Mercredi	Fermé
9 h à 21 h	Jeudi	9 h 30 à 11 h 30
9 h à 21 h	Vendredi	12 h à 16 h
9 h à 15 h	Samedi	14 h à 17 h

SERVICE INTERNET GRATUIT DISPONIBLE AUX DEUX BIBLIOTHÈQUES

Une chute à livres est accessible à la bibliothèque du Couvent. Elle est située à l'entrée du guichet automatique.



Réseau sans fil disponible à l'hôtel de ville, aux bibliothèques municipales, au parc au Fil-de-l'Eau, au parc de la Paix, à l'aréna, à la Place de la Gare, à la plage du lac Mercier et au Complexe aquatique.

Urgence	9-1-1
Appels non urgents 24 h sur 24, 7 jours sur 7	819-425-2723
Hôtel de ville	819-425-8614
Centre antipoison	1 800 463-5060
Incendie (administration)	819-425-8614, poste 2800
Cour municipale	819-425-8614, poste 2316
Aréna de Mont-Tremblant	819-425-8614, poste 2505
Bibliothèque Samuel-Ouimet	819-425-8614, poste 2700

Bibliothèque du Couvent	819-425-8614, poste 2703
Bureaux touristiques	819-425-3300 Rue Lacasse 819-425-2434 Montée Ryan
Place de la Gare	819-429-5529
Chambre de commerce	819-425-8441
Contrôleur animalier	819-425-0630
Complexe aquatique	819-425-8614, poste 5000
Domaine Saint-Bernard	819-425-3588